

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Ferro Top  
UFI : HKDM-P060-Y00X-V8HQ

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : COMPO EXPERT France SAS  
120, rue Jean Jaurès  
92300 LEVALLOIS-PERRET

Téléphone : 09 82 55 28 56  
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA (INRS) : 01 45 42 59 59

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### **Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :**

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.  
Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.  
Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

Mentions de danger	: H302 H315 H319	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence	: P102 <b>Prévention:</b> P280  <b>Intervention:</b> P301 + P312  P305 + P351 + P338  P310  P302 + P352  <b>Elimination:</b> P501	Tenir hors de portée des enfants.  Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## RUBRIQUE 3: Composition/ informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélanges

Remarques : Engrais de différents sels inorganiques.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Sulfate de fer (II)	(N° CAS) 7720-78-7 (N° CE) 231-753-5 (N° Index) 026-003-00-7 (N° REACH) 01-2119513203-57	≥ 10 - < 30	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315
Nitrate d'ammonium	(N° CAS) 6484-52-2 (N° CE) 229-347-8 (N° REACH) 01-2119490981-27-XXXX	≥ 1 - < 15	Ox. Sol. 3, H272 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Irritation.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, trioxyde de soufre, ammoniac.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière. Aucune matière dangereuse n'est dégagée.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

---

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriées au niveau des équipements et des endroits où la poussière peut se former. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger de l'humidité.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

**Ferro Top**

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Sulfate de fer	7720-78-7	VLE 8 hr	1 mg/m3 (Fer)	BE OEL

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) N°1907/2006 :**

Sulfate de fer	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets aigus, effet systémique	2,8 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Travailleurs	Inhalation	Effets aigus, effet systémique	9,9 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets chroniques, effet systémique	2,8 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Travailleurs	Inhalation	Effets chroniques, effet systémique	9,9 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	Effets aigus, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets aigus, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Inhalation	Effets aigus, effet systémique	2,5 mg/m3
	Consommateurs	Ingestion	effet systémique, Effets chroniques	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Contact avec la peau	Effets chroniques, effet systémique	1,4 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 24 h			
	Consommateurs	Inhalation	Effets chroniques, effet systémique	2,5 mg/m3

**Ferro Top**

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) N°1907/2006 :**

sulfate de fer		
	Comportement dans les stations de traitement des eaux usées	2483 mg/l
	Sédiment d'eau douce	246000 mg/kg
	Sédiment marin	246000 mg/kg
	Sol	276000 mg/kg

<b>Nitrate d'ammonium (6484-52-2)</b>	
<b>DNEL/DMEL (informations complémentaires)</b>	
Indications complémentaires	Travailleurs Inhalation Effets spécifiques 36 mg/m3 Durée d'exposition 1 jr. Travailleurs Contact avec la peau Effets spécifiques 5,12 mg/kg Durée d'exposition 1 jr. Consommateurs Ingestion Effets spécifiques 2,56 mg/kg Durée d'exposition 1 jr. Consommateurs Inhalation Effets spécifiques 8,9 mg/m3 Durée d'exposition 1 jr.
<b>PNEC (informations complémentaires)</b>	
Indications complémentaires	Eau douce 0,45 mg/l. Eau de mer 0,045 mg/l. Valeur Limite Plafond 4,5 mg/l. Station de traitement des eaux usées : 18 mg/l.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Veiller à une ventilation adéquate.

**Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

- Protection des mains : Matériel: gants de protection.  
Longueur des gants: pas d'information disponible.  
Remarques: gants de protection Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection.
- Protection respiratoire : Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols ou de poussière.
- Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : granuleux
- Couleur : brun clair
- Odeur : caractéristique
- pH : Donnée non disponible
- Point/intervalle de fusion : Non applicable
- Point/intervalle d'ébullition : Non applicable
- Point d'éclair : Non applicable
- Taux d'évaporation : Non applicable
- Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.



## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible.  
Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible.  
Pression de vapeur : Non applicable  
Densité de vapeur relative : Non applicable  
Densité relative : Donnée non disponible  
Solubilité(s), Hydrosolubilité : partiellement soluble  
Coefficient de partage: n- octanol/eau : Donnée non disponible.  
Température d'auto-inflammabilité : Non applicable  
Viscosité, dynamique : Non applicable  
Propriétés comburantes : N'est pas considéré comme une substance oxydante

### **9.2. Autres informations**

Donnée non disponible.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

### **10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Exposition à l'humidité. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

### **10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre, trioxyde de soufre, ammoniac.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë**

##### **Produit**

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: donnée non disponible.

##### **Composants**

###### **sulfate de fer**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 401.  
DL50 (Rat): 657 - 4.390 mg/kg. Méthode: méthode de calcul.

Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg. Méthode: conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 1.992 mg/kg. Méthode: conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.

###### **nitrate d'ammonium**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 401.

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l. Méthode: pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg. Méthode: OCDE ligne directrice 402.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

---

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

#### Produit

Remarques: peut irriter la peau.

#### Composants

##### sulfate de fer

Méthode: OCDE ligne directrice 404.

Résultat: irritation de la peau.

Remarques: irritant pour la peau et les membranes muqueuses.

##### nitrate d'ammonium

Espèce: lapin.

Méthode: OCDE ligne directrice 404.

Résultat: non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

#### Produit

Remarques: irritation sévère des yeux.

#### Composants

##### sulfate de fer

Méthode: OCDE ligne directrice 405.

Résultat: irritation des yeux.

##### nitrate d'ammonium

Espèce: lapin.

Méthode: OCDE ligne directrice 405.

Résultat: irritant.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

---

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Produit

Résultat: non sensibilisant.

#### Composants

##### sulfate de fer

Méthode: OECD TG 429.

Résultat: n'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

##### nitrate d'ammonium

Résultat: ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

#### Produit

Génotoxicité in vitro : Remarques: ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé).

#### Composants

##### nitrate d'ammonium

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471.  
: Résultat: négatif.

### Cancérogénicité

#### Produit

Remarques: ne contient pas de composé listé comme cancérigène.

#### Composants

##### sulfate de fer

Cancérogénicité - Evaluation : Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets carcinogènes, tératogènes ou mutagènes.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

---

### nitrate d'ammonium

Espèce: rat.

Remarques: les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

### Toxicité pour la reproduction

#### Produit

Effets sur la fertilité : Remarques: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

#### Composants

##### nitrate d'ammonium

Effets sur la fertilité : Espèce: rat.  
: Remarques: les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: rat.  
: Remarques: les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

#### Produit

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

#### Produit

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### Composants

##### sulfate de fer

Remarques: pas d'effet connu.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

---

### Toxicité à dose répétée

#### Composants

##### sulfate de fer

Espèce: rat.  
NOAEL: 284 - 324 mg/kg.  
Voie d'application: oral(e).  
Durée d'exposition: 90 d.  
Remarques: l'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce: Rat.  
NOAEL: 100 mg/kg.  
Voie d'application: oral(e).  
Durée d'exposition: 49 d.

Voie d'application: par inhalation.  
Remarques: ces informations ne sont pas disponibles.

Voie d'application: dermale.  
Remarques: ces informations ne sont pas disponibles.

##### nitrate d'ammonium

Espèce: rat.  
NOAEL: > 1.500 mg/kg.  
Voie d'application: oral(e).  
Durée d'exposition: 28 d.

Espèce: rat.  
NOAEL: = 256 mg/kg.  
Voie d'application: oral(e).  
Durée d'exposition: 52 w.  
Méthode: OCDE ligne directrice 453.

Espèce: rat.  
NOAEL: >= 185 mg/kg.  
Voie d'application: par inhalation.  
Durée d'exposition: 2 w.  
Méthode: toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

### Information supplémentaire

#### Produit

Remarques: éviter l'humidité. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

##### Produit

- Toxicité pour les poissons : CL50 : > 100 mg/l.  
Remarques: donnée non disponible.  
Remarques: méthode de calcul.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 : > 100 mg/l.  
Remarques: donnée non disponible.  
Remarques: méthode de calcul.
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l.  
Durée d'exposition: 72 h.  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201.

##### Composants

##### sulfate de fer

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

##### nitrate d'ammonium

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l. Durée d'exposition: 96 h.
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l. Durée d'exposition: 48 h.  
CL50 : 490 mg/l.
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l. Durée d'exposition: 10 jr.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### Produit

Biodégradabilité : Remarques: le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

---

### Composants

#### sulfate de fer

Biodégradabilité : Remarques: les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

#### nitrate d'ammonium

Biodégradabilité : Remarques: les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Produit

Bioaccumulation : Remarques: donnée non disponible.

### Composants

#### sulfate de fer

Bioaccumulation : Remarques: une accumulation dans les organismes aquatiques est peu probable .

#### nitrate d'ammonium

Bioaccumulation : Remarques: une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n- : log Pow: -3,1.  
octanol/eau

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Produit

Mobilité : Remarques: donnée non disponible.

### Composants

#### sulfate de fer

Répartition entre les : Milieu: sol. Remarques: immobile.  
compartiments environnementaux



## Ferro Top

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

---

### **12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

#### **Produit**

Evaluation : Remarques: non applicable.

#### **Composants**

##### **sulfate de fer**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB). Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

### **12.6. Autres effets néfastes**

#### **Produit**

Information supplémentaire écologique : Pollue faiblement l'eau.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.

Emballages contaminés : Réemploi de l'emballage interdit. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.

**Ferro Top**

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Règlement Transport	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse			
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies				
14.3 Classe(s) de danger pour le transport				
14.4 Groupe d'emballage				
14.5 Dangers pour l'environnement				
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur				
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC				

**RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

ICPE : Non concerné

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Non pertinent.

**Ferro Top**

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Indications de changement:**

Suite à des modifications majeures, la FDS a été revue dans sa totalité.

**Abréviations et acronymes:**

N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CE50	Concentration médiane effective
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
CLP	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008
COV	Composés organiques volatiles
DBO	Demande biochimique en oxygène (DBO)
DCO	Demande chimique en oxygène (DCO)
DMEL	Dose dérivée avec effet minimum
DNEL	Dose dérivée sans effet
DThO	Besoin théorique en oxygène (BThO)
EN	Norme européenne
ETA	Estimation de la toxicité aiguë
FBC	Facteur de bioconcentration
IATA	Association internationale du transport aérien
FDS	Fiche de Données de Sécurité
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé

**Ferro Top**

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

N.S.A.	Non spécifié ailleurs
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
R&Ds	«recherche et développement scientifiques»: toute activité d'expérimentation scientifique, d'analyse ou de recherche chimique exercée dans des conditions contrôlées et portant sur des quantités inférieures à 1 tonne par an.
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles
STP	Station d'épuration
TLM	Tolérance limite médiane
VLB	Valeur limite biologique
TRGS	Prescriptions techniques pour les substance dangereuses
VLE	Limite d'exposition professionnelle
VLIEP	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable
WGK	Classe de pollution des eaux

<b>Texte intégral de H- et EUH:</b>	
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Ox. Sol. 3	Matières solides comburantes, catégorie 3
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

**Ferro Top**

Référence : FDS\_434\_N  
Version: 2020-01

Edition révisée n°2  
Date de révision : 26/11/2020  
Remplace la version du 06/05/2014

---

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.